

CIQ  
LE DÉFENDS  
LA CADIÈRE D'AZUR

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du  
03 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le samedi 03 mars à 9h30, les membres du Comité d'Intérêt de Quartier « **le Défends** » se sont réunis à La Cadière d'Azur, salle FONTANAROSA sur convocations envoyées par courrier ou courriel, afin de délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après.

La secrétaire constate, d'après la feuille de présence dûment signée par les membres du CIQ - le Défends, que sont présents **29 membres, et 37 procurations, soit 60 % des inscrits.**  
A 9h50, le Président, M. Jacques GROS, déclare la séance ouverte et remercie de leur présence M. Le Maire René JOURDAN et ses adjoints, Mmes BONIFAY, FEVRIER, SERGENT, et M. MARTINEZ.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral présenté par le Président Jacques GROS.
- 2) Rapport d'activités présenté par la secrétaire et approbation.
- 3) Rapport financier présenté par la trésorière et approbation
- 4) Réélection des membres du conseil d'administration.
- 5) Fixation du montant de la cotisation 2018.
- 6) Voisins vigilants.
- 7) Moustiques.
- 8) PLU.
- 9) Questions diverses.

**1) Le Président présente son rapport moral à l'assemblée.**

**2) La secrétaire Danielle BARON présente le rapport d'activités 2017 du CIQ Le Défends**

Elle retrace chronologiquement l'activité de l'association notamment à travers les quatre réunions du Conseil d'administration : 10 février, 29 mai, 11 septembre et 4 décembre 2017. A l'issue, le président soumet le rapport d'activités au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

**3) La trésorière Anne-Marie SCHNELLMANN présente les comptes du CIQ le Défends.**

- Au 31/12/2017 le solde était créditeur de : 4169.80 €

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour l'année 2018, estimé à **3687.80 €**

A l'issue, le président soumet le budget au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

**4) Élection des membres du conseil d'administration.**

Le Président prend la parole et indique que le Conseil d'administration est actuellement composé de huit membres : Monsieur Jean Pierre BALSAN étant démissionnaire  
Mmes BARON Danielle, BONNET Claude, SCHNELLMANN Anne-Marie.  
MM, CARRE Jean, GROS Jacques, RIGAILL Elie, VIRAT Philippe, BELISSAND Michel.  
Tous les autres membres du CA sont réélus à l'unanimité.

Reconstitution du bureau : Le conseil d'Administration s'est réuni et a renommé le bureau :  
Monsieur BALSAN démissionne du poste de vice-président.

M. Jacques GROS : Président

Mme Anne-Marie SCHNELLMANN : Trésorière

Mme Danielle BARON : Secrétaire

Mme Claude BONNET : Secrétaire adjointe

M. Jean-Pierre BALSAN est nommé vice- Président d'honneur.

**5) La cotisation fixée à dix euros est votée à l'unanimité.**

6) Suite à notre demande auprès de la municipalité pour la mise en place de grands panneaux voisins vigilants normalisés, à l'entrée de nos quartiers, M. le Maire a refusé l'autorisation.

7) La société VINCI ESCOTA est responsable de l'entretien du bassin de rétention situé à l'entrée de l'autoroute. Nous espérons qu'un nettoyage sera effectué au mois de juin, pour éviter la prolifération des larves de moustiques tigres et autres.

8) Certains propriétaires ont décelé quelques anomalies, concernant les envois de lettres recommandées au commissaire enquêteur. Monsieur le Maire a répondu qu'il y avait eu certainement un dysfonctionnement. Nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur.

## 9) Les adhérents ont la parole, questions diverses.

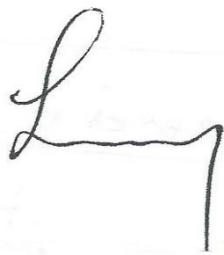

- a) Nous avons questionné M. Le Maire à propos du coût de l'eau beaucoup plus élevé à la Cadière, par rapport aux communes environnantes. M. Le Maire n'a pas répondu à la question.
- b) Sur le dossier des inondations répétitives causées par les eaux de pluie et non résolues à ce jour au lotissement de l'AUMADE, cinq permis de construire ont été accordés, ce qui n'a fait qu'augmenter les nuisances, M. le Maire n'a toujours pas donné de précision pour résoudre ce problème récurrent.
- c) L'article du journal Echo du CIQ « CHEQUE ENBLANC » rédigé par M. ARNOULT, a interpellé l'ensemble des lecteurs au sujet des investissements budgétés. M. Le Maire a répondu en donnant des précisions sur le contrat avec la St COLAS et la décision du conseil municipal, cela a rassuré l'assemblée.

L'Echo du CIQ étant particulièrement apprécié des Cadiériens, il est décidé à l'unanimité des présents et représentés de poursuivre la publication au rythme de deux parutions par an. Les prochaines auront lieu en juin et décembre 2018.

Le Président indique que sont publiées régulièrement sur le blog toutes les informations utiles concernant la vie de la commune et du CIQ, et invite les adhérents à le consulter.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 12h10.

Le Président convie l'assemblée à se joindre à notre amical apéritif offert par le CIQ.

Le Président	La secrétaire
	



CIQ Le Défends



315 Chemin du pas d'Antuni  
83740 LA CADIÈRE D'AZUR  
Tél. 06 20 44 10 29 - [ciq.ledefends.83@sfr.fr](mailto:ciq.ledefends.83@sfr.fr)  
[www.ciq-ledefends-lacadiere.org](http://www.ciq-ledefends-lacadiere.org)

Membre de la Confédération Générale des CIQ,

Déclarée en Préfecture du VAR sous le n°0833053539 – Déclarée d'utilité publique Le 22 Juillet 1981